

EXCLUSIF - MOUVEMENTS SECTAIRES NUISIBLES

Néopentecôtisme, les dérives qui font peur

Les mouvements actifs dans la santé et le bien-être prolifèrent également

Depuis trois ans, tous les regards sont focalisés sur l'islam radical et le djihadisme. Dans l'ombre, les gourous de tous poils en ont profité pour recruter de nouveaux adeptes. Nous avons pu consulter en primeur le rapport 2015-2016 du Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (CIAOSN).

« L'émergence des mouvements néopentecôtistes nous inquiète », lance Kerstine Vanderput, la nouvelle directrice du Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (CIAOSN). « On les retrouve à Bruxelles mais également dans toutes les grandes villes de Wallonie où des communautés africaines – qu'elles soient d'origine anglophone ou francophone – se sont organisées. Dans une moindre mesure, il y a aussi des communautés lusophones qui proviennent du Brésil et de manière très réduite des communautés originaires des pays de l'Est. Et

si vous me posez la question de savoir si ce phénomène se limite à ces communautés, ma réponse est non », ajoute la spécialiste.

EXTORSION DE FONDS

Organisés autour d'une ou deux personnes charismatiques, ces mouvements néopentecôtistes



« Lors de la quête, une personne crie alors qu'elle va donner une très forte somme d'argent afin de créer l'émulation parmi les fidèles »

Kerstine Vanderput
Directrice du CIAOSN

ont tendance à essaimer. Dès qu'ils atteignent un certain nombre d'adeptes, le bras droit du mouvement crée une organisation à son tour. Le principal danger qui guette les fidèles est l'extorsion de fonds. « L'une des techniques de manipulation survient au moment de la quête. L'ambiance est particulière. Il y a de la musique, des gens sont en transe. Une personne crie alors qu'elle va donner une très forte somme d'argent afin de créer l'émulation au sein du groupe. Les fidèles qui ne sont pas de mêche avec l'organisateur donnent à leur tour », explique la directrice du CIAOSN.

L'autre menace est la promesse de miracles via l'apposition des

maines sur la personne, assurée ainsi d'avoir une meilleure santé, de devenir plus riche ou de satisfaire toute autre envie. Un miracle qui, selon les cas, ne survient qu'après financement du « pasteur ».

« Ces mouvements ne se limitent pas aux réunions à l'église. Ils utilisent également les moyens de communication actuels tels que des plateformes sur le web et les réseaux sociaux », prévient Kerstine Vanderput.

VIA L'AIDE SCOLAIRE

« L'autre domaine dans lequel nous investissons beaucoup de temps concerne les mouvements actifs dans la santé et le bien-être. Leur évolution est préoccupante

car ils se développent très rapidement. Or, ce sont de petites structures. La visibilité sur leur fonctionnement interne est assez limitée. C'est un réel challenge pour nous, car les conséquences pour la personne peuvent aller jusqu'à la mort, lorsque le gourou l'incite à renoncer à la médecine scientifique », détaille notre interlocutrice.

Parmi ces mouvements, on retrouve notamment des groupes prônant le respirianisme (la respiration peut remplacer la nourriture solide), la médecine germanique ou la biologie totale. « Certains utilisent même l'accompagnement scolaire pour prendre contact avec la personne. L'objectif poursuivi n'est pas toujours financier. Des gens, forts de leur croyance, font cela aussi dans

le seul but de manipuler les autres », analyse Kerstine Vanderput.

FORMATIONS IMPRÉVUES

Toutes les associations actives dans le bien-être, la gestion du stress ou le développement personnel n'ont pas de telles finalités. Loin de là. Cependant, il est recommandable de toujours rester prudent et attentif. Il faut commencer à se méfier si le responsable vous propose très vite de suivre d'autres formations qui n'étaient pas prévues ou vous invite à participer financièrement au mouvement. « Lorsqu'on se tourne vers ce type d'aide, on ne pose jamais assez de questions aux responsables. Il faut toujours se montrer très vigilant », conclut la directrice du Centre. ●

YANNICK HALLET



Lors de la quête, les personnes sont en transe. Quelqu'un hurle qu'il va mettre une grosse somme... © Reporters

Une attention toute particulière est accordée aux enfants

Le Centre d'information est très attentif au sort des jeunes qui pourraient tomber dans les filets des sectes. « L'enfant a moins d'idées préconçues que l'adulte. Vierge de tout a priori, il découvre, écoute et fait siennes les idées des autres. Cette quasi-absence de préjugés le rend plus malléable, plus réceptif à une idéologie », résume Kerstine Vanderput, la directrice du Centre.

LE BESOIN D'ÊTRE RASSURÉS

Certaines organisations cherchent à amener leurs

membres à une seule et unique pensée. Cela s'accompagne souvent d'une réduction, voire d'une suppression de l'esprit critique. La remise en question n'a pas sa place dans de tels groupes car elle implique de douter.

Elles peuvent également codifier tous les aspects de la vie : alimentation, sommeil, fréquentations, sexualité, tenues vestimentaires, lectures, etc. Ce cadre rigide rencontre l'intérêt de ceux qui cherchent à se sentir contenus, rassurés et encadrés. « Et c'est certaine-

ment le cas des enfants », estime la spécialiste.

ENFANTS RUDOYÉS

Enfin, les enfants sont, dans certains groupes, rudoisés pour qu'ils s'endurcissent et puissent faire face le moment venu. La violence qu'on leur inflige éventuellement, violence physique, verbale ou psychologique, est justifiée par la nécessité de les rendre plus forts avant que surviennent des événements dramatiques. ●

Y.H.



Tom Cruise et l'Eglise de scientologie. La garde de sa fille, Suri, avait posé problème. © PhotoNews

Le Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles

Informers et apporter une aide juridique

Légalement, le CIAOSN ne peut pas employer le terme de « secte », mais se réfère à la définition « organisations sectaires nuisibles ».

« À l'ombre des attentats, ce phénomène a continué d'évoluer silencieusement. Grâce aux personnes qui nous appellent pour s'informer et faire remonter leurs soucis, nous avons une vue sur les mouvements actifs en Belgique », explique la directrice du Centre, Kerstine Vanderput.

L'impact humain, y compris sur le plan de la létalité, demeure néanmoins difficilement mesurable, contrairement à la criminalité ou au terrorisme.

En marge du néopentecôtisme et des mouvements liés à la santé, les organisations fonctionnant comme des multinationales (la Scientologie étant l'exemple plus emblématique) continuent à préoccuper les Belges et par voie de conséquence, le CIAOSN. « On constate toute-

fois que leur nombre d'adeptes stagne ou évolue peu. Mais cela n'enlève rien à leur capacité de nuisance », juge Kerstine Vanderput.

PAS D'AIDE PSYCHOLOGIQUE

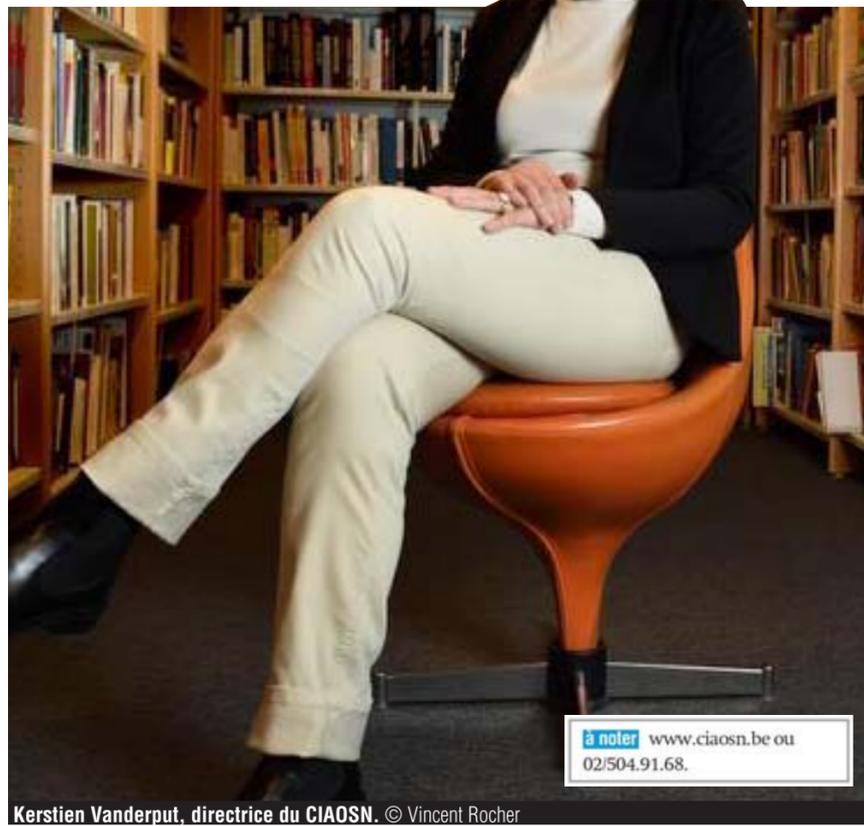
Le CIAOSN est principalement contacté par des proches ou la famille de personnes que l'on soupçonne d'évoluer au sein d'un mouvement sectaire.

« Quand la demande est jugée recevable, nous informons ces proches sur ces mouvements sectaires avec les données que nous en notre possession, ou alors nous nous livrons à des recherches si nous ne disposons pas d'informations spécifiques. Une demande peut parfois déboucher sur plusieurs semaines d'étude. Nous ne leur apportons toutefois pas d'aide psychologique, mais nous pouvons orienter ces personnes vers des organismes qui sont spécialisés dans cette matière très spéci-

fique s'ils le souhaitent », pointe notre interlocutrice. Une des préoccupations des personnes qui appellent est souvent d'obtenir des réponses quant à un divorce ou la garde de l'enfant quand le conjoint a rejoint une secte. Le rôle du Centre est justement d'éclairer sur les différentes options juridiques dans ces matières. Dans chaque cas, il conseille de surtout ne pas couper les ponts avec la personne.

En marge des contacts avec le public, le CIAOSN a pour mission de répondre aux questions émanant des services de police ou des communes désireuses de savoir, par exemple, à qui elles louent un local. L'objectif est aussi d'alerter le monde politique sur certaines pratiques afin qu'il puisse légiférer le cas échéant. ●

Y.H.



Kerstine Vanderput, directrice du CIAOSN. © Vincent Rocher

Pour mieux cerner les phénomènes

Le centre veut développer ses contacts à l'international

« Bien implanté au niveau de la Belgique, le Centre va maintenant devoir développer ses contacts à l'international, via des relations bilatérales ou multilatérales. C'est la tâche que je me suis fixée pour les années à venir », indique Kerstine Vanderput. « Les phénomènes que nous observons en Belgique, par exemple les mouvements liés à la santé ou au bien-être, existent ailleurs en Europe. C'est important de pouvoir échanger des informations. Je suis consciente que la grille de lecture à propos des organisations sectaires nuisibles peut varier d'un pays à l'autre. Le monde anglo-saxon n'a pas forcément la même vision des choses que le



Expériences étrangères. © V.R.

monde latin. Il faudra s'adapter. L'international est un terrain connu pour M^{me} Vanderput. Avant de prendre son poste au CIAOSN, elle a travaillé, pendant des années, comme conseillère en géopolitique auprès de l'État-major de l'armée belge. Dans ce cadre, elle s'est notamment rendu à Kinshasa, en Ouganda et au Kenya où elle a pu prendre la mesure des églises néopentecôtistes. Auparavant, elle avait travaillé à des opérations de maintien de la paix organisées par les Nations Unies, notamment en Bosnie, au Kosovo et au Timor oriental. ●

Y.H.

STATISTIQUES DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2016/17

Absentéisme à l'école : +11 %

3.509 cas de plus et hausse de 17 % à Liège

L'absentéisme scolaire a bondi de 11 % l'an dernier. Plus de 3.500 dossiers supplémentaires par rapport à l'année scolaire 2015/16. C'est principalement à Liège et à Bruxelles que l'augmentation est la plus prononcée.

En 2016/17, ce sont 35.388 dossiers qui ont été ouverts pour absentéisme scolaire. Précisément 3.509 dossiers de plus que l'année scolaire précédente. Une augmentation de 11 % bien plus significative que la précédente. Pourquoi ? Si le taux d'absentéisme était déjà en forte hausse en 2015/16 (31.879 dossiers), les responsables de notre enseignement la nuancèrent : en secondaire, les élèves étaient signalés dès 10 demi-jours cumulés d'absence injustifiée, alors qu'en 2014/15, c'était 21 demi-jours. Cette fois, l'excuse ne fonctionne plus. L'an dernier, on a lié l'ouverture d'un dossier au dixième demi-jour d'absence injustifiée dans le secondaire. Dans l'enseignement fondamental, les élèves sont signalés à partir de 9 demi-jours cumulés d'absence injustifiée.

GROSSE POUSSÉE À LIÈGE

Si l'on prend l'absentéisme injustifié, tous niveaux d'études confondus, cela donne une augmentation de 17 % à Liège (8.257 dossiers), 14 % à Bruxelles (10.286), 11 % dans le Luxembourg (1.540), 8 % en Brabant wallon (1.160), 5,9 % à Namur (2.819) et 5,5 % dans le Hainaut (11.326) qui reste pourtant la province comptabilisant le plus grand nombre de cas. En mettant le focus sur les écoles primaires (enseignement ordinaire), la hausse globale atteint 15,6 %. On passe de 12.654 à 14.630 dossiers, pratiquement 2.000 dossiers de plus. Bruxelles dépasse les 5.000 cas (+661). Le



Les écoles liégeoises affichent la hausse la plus forte. © Belqalmage

Hainaut suit la capitale (4.817 dossiers, soit 527 de plus). Puis vient Liège avec ses 2.829 dossiers (+507). Cela dit, aucune province ne présente des statistiques inférieures aux précédentes.

Dans le secondaire (ordinaire), la poussée a été moins forte avec une hausse de 10 % (16.830, environ 1.500 cas supplémentaires). Ten-

Bruxelles affiche le plus haut taux, et le Hainaut le plus de dossiers

dance déjà observée, le Hainaut a enregistré le plus grand nombre de dossiers : 5041. Mais la tendance à la hausse a été moins forte que dans la capitale et en province de Liège : 395 dossiers de plus à Charleroi, Mons ou à Tournai contre une augmentation de 491 dossiers à Bruxelles (4.487) et de

646 à Liège (4.299). Les hausses sont anecdotiques en province de Luxembourg et à Namur... Et on note même une diminution de 38 dossiers en Brabant wallon.

BRUXELLES EN TÊTE

La hausse est de 5 % dans le secondaire spécialisé (2.287 dossiers), alors que l'on note une baisse de 7 % des dossiers dans le fondamental spécialisé (1.641). Autre info intéressante, la comparaison entre le nombre d'élèves en situation d'absentéisme et le nombre d'élèves en âge d'obligation scolaire. Cela donne un taux d'absentéisme global de 5,4 % (contre 5 % en 2015/16). La hausse est de 0,7 % à Bruxelles qui affiche le taux le plus important de la Communauté française (7,1 %). Le taux passe de 5 à 5,8 % à Liège, de 5,6 à 5,9 % dans le Hainaut. C'est moins spectaculaire dans le Luxembourg (3,3 %, +0,3 %), à Namur (4 %, +0,2 %), en Brabant wallon (2,1 %, +0,1 %). ●

DIIDIER SWYSEN

POLICE FÉDÉRALE

Près de 3.000 corps ont été identifiés en 30 ans par le DVI

Depuis trente ans, le DVI, le service d'identification des victimes de la police fédérale, est actif sur le terrain. Cette unité a été lancée peu de temps avant le naufrage du « Herald of Free Enterprise » au large de Zeebrugge en 1987.

« Nous n'avions pas encore eu le temps de suivre des formations », note Luc François intervenu ce soir du 6 mars 1987. « C'est ce soir-là qu'elle a commencé. »

Et cette cellule belge reconnue à l'étranger pour son savoir-faire se rend en moyenne plus de cent fois par an sur le terrain pour effectuer entre autres, des « necro-search » (déterrer des victimes de meurtre ou d'assassinat) et des identifications dans le cadre de dossiers judiciaires ou de disparitions. En trente ans, elle a permis l'identification de près de 3.000 personnes, dans des conditions parfois très difficiles. Et c'est ce savoir-faire qui a été mis à l'honneur par la visite des souverains Philippe et Mathilde jeudi matin aux membres du DVI. Leur mission est de recueillir des données sur les dépouilles des victimes, mais aussi collecter des informations d'identification auprès des familles. Ils sont réguliè-

rement sollicités à l'étranger, notamment pour donner des formations. Sept membres permanents forment le DVI belge. Ils sont joignables 24h/24 et 7 jours sur 7. 120 personnes sont également formées pour les épauler en cas de besoin.

C'est notamment le cas du commissaire Dany Lesciauskas qui fait partie du « pool DVI » appelé lors d'événements majeurs. Et des événements, ce policier d'expérience entré en fonction en 1991 en a connu beaucoup.

« C'EST DUR À GÉRER »

Celui qui l'a le plus marqué : la tragédie de Buizingen en 2004. « J'y assurais le contact « ante-mortem » avec les familles. Il y en avait trois. Ce sont d'abord les familles qui ont pris contact avec les autorités, suspectant qu'un de leur proche s'y trouvait. Elles ont été orientées vers le DVI et avec ces familles, j'ai recueilli un maximum d'éléments. » Une collaboration précieuse qui lui a permis de gagner un temps énorme. Mais le plus dur, c'est l'annonce. « Travailler sur des détails aussi sordides et ensuite annoncer la nou-



Dany Lesciauskas. © LEF

velle à des personnes qui se trouvent en présence de leurs enfants, c'est très dur à gérer. » « Lors du tsunami en Thaïlande, en 2004, je travaillais aux côtés des médecins légistes », explique Bernard Libbrecht, un autre membre du DVI. « On pratiquait de 10 à 15 autopsies par jour dans des conditions très difficiles, à cause de l'odeur et la chaleur. Mais toujours, l'équipe est restée soudée. C'est grâce à ça qu'on peut tenir le coup. » ●

J.M.